

presses sur les yeux, après les avoir trempées dans une *infusion* de fleurs de *camomille* & de *sureau*.

Moyens de
prévenir ces
accidens.

Un moyen bien simple de prévenir ces accidens, & qui m'a toujours réussi, est, contre l'*inflammation de la gorge*, d'employer, dès les commencemens de la Maladie, la *diète rafraîchissante*; &, contre la *tuméfaction* des paupières, de les faire étuver sans cesse, dans la journée, avec un linge trempé dans une *mixture* tiède d'eau & de *lait*, ou d'y appliquer de petites tranches de lard bien frais, moyens qu'on emploiera, dès l'instant que l'on s'apercevra du gonflement des paupières).

§ II.

De l'Inoculation.

But de l'*inoculation*.

QUOIQ'IL n'y ait point de Maladies qui, après qu'elles sont déclarées, se jouent plus des ressources de la Médecine que la *petite-vérole*; cependant il n'y en a pas dans laquelle on puisse d'avance, comme dans celle-ci, prévenir presque entièrement le danger, par une pratique fort simple, c'est-à-dire, par l'*inoculation*.

Depuis quel
temps elle est
connue en
Europe.

Cette découverte salutaire n'est connue en Europe que depuis un demi-siècle; mais, semblable à la plupart des découvertes utiles, elle n'a fait, jusqu'à présent, que des progrès très-lents. Nous devons cependant avouer, à la gloire de la Nation, que l'*inoculation* a reçu ici un accueil plus favorable que chez aucun de nos voisins: mais elle est encore bien loin d'être pratiquée universellement, & nous devons craindre qu'elle ne le soit jamais, tant qu'elle ne sera pas exercée par les pères & mères sur leurs propres enfans.

Pourquoi

Une découverte quelconque ne peut devenir

généralement utile, tant qu'elle n'est connue & pratiquée que par un petit nombre de personnes. Si l'inoculation de la *petite-vérole* avoit été introduite dans nos contrées, plutôt comme une chose de mode, que comme une découverte de Médecine, & si elle avoit été pratiquée par le même genre de personnes, que ceux qui l'exercent dans les pays d'où elle nous est venue, il y auroit longtemps qu'elle feroit universelle.

l'inoculation
n'est point
reçue uni-
verselle-
ment.

La pratique de l'inoculation n'est devenue, en quelque façon, générale, même en Angleterre, que lorsqu'elle a été pratiquée par des gens qui n'étoient pas Médecins (12).

Ceux-ci non seulement en ont rendu la pratique beaucoup plus générale, mais encore plus sûre; & en agissant avec plus de liberté que les Praticiens de profession, ils leur ont appris que le plus grand

(12) En effet, nous voyons par l'histoire de cette opération salutaire, qu'elle n'a été introduite ou renouvelée dans les pays où elle est actuellement connue, que par des personnes qui n'étoient rien moins que Médecins. A Constantinople, ce sont deux femmes Grecques qui inoculent très-heureusement plusieurs milliers de personnes: dans le Bengale, ce sont les Bramines ou les Prêtres de ces contrées: en Amérique, sur les bords de la rivière des Amazones, c'est un Carme Missionnaire: à Rio Negro, c'est un autre Missionnaire: dans la Colonie Portugaise du Pérou, c'est un Chirurgien: en Pensilvanie, c'est un Gentilhomme qui inocule, avec le plus grand succès, ses Esclaves: en Angleterre, SUTTON, fameux par plus de vingt mille inoculations, toutes heureuses, étoit à peine Chirurgien. Voyez les *Mémoires & Lettres pour servir à l'Histoire de l'Inoculation*, par M. DE LA CONDAMINE; & le *Précis historique de la nouvelle Méthode d'inoculer la petite-vérole*, avec une exposition abrégée de cette Méthode, par M. POWER, Docteur en Médecine, & instruit par M. SUTTON même: à Paris, chez le Breton, imprimeur du Roi, 1769.

danger du malade ne vient pas du défaut de soin & d'attention, mais, au contraire, de l'excès de l'un & de l'autre.

Le succès,
des Inocula-
teurs n'est
pas dû à leur
capacité.

Il faut être bien peu au fait de ces matières, pour imputer les succès des *inoculations* modernes à une capacité supérieure dans la méthode de préparer le malade & de communiquer la Maladie. Il est vrai que quelques uns d'entr'eux, dans le dessein d'envahir toute la pratique de cet utile *préservatif*, prétendent avoir des secrets extraordinaires & infaillibles, pour préparer les personnes qu'on doit *inoculer*; mais ces prétentions ne sont faites que pour en imposer à l'ignorance crédule & aveugle.

Ce qu'il
suffit pour
réussir.

Il ne faut que du sens commun & de la prudence, pour savoir choisir le sujet & conduire l'opération; & les gens sages & sensés peuvent *inoculer* leurs enfans, toutes les fois qu'ils le trouveront convenable, à condition pourtant que le sujet soit en bonne santé.

ARTICLE PREMIER.

Exposé des différentes méthodes d'inoculer.

Le succès de
l'inoculation
ne dépend
pas de telle
ou telle mé-
thode.

Il est essentiel de remarquer que le sentiment que j'expose ici n'est pas le résultat de la théorie, mais uniquement de l'observation. Car, quoique peu de Médecins aient eu plus d'occasion que moi de tenter, dans l'*inoculation*, toutes les méthodes connues, le succès de cette opération m'a toujours paru si peu dépendre de ces circonstances, auxquelles on attache tant d'importance, je veux dire de la préparation & de l'*insertion*, par telle ou telle méthode, que depuis plusieurs années j'ai fait faire cette opération par les pères & mères, par les nourrices, &c.; & j'ai trouvé que la méthode exposée dans la note suivante réussit-

soit aussi bien que les autres, sans toutefois en avoir la plupart des inconvéniens (e).

On peut *inoculer* la *petite-vérole* de bien des manières différentes, avec un égal succès.

En Turquie, d'où nous est venue l'*inoculation*, ^{Méthode d'inoculer en Turquie?} les femmes communiquent la *petite-vérole* aux enfans, en faisant une petite ouverture sur la *peau* avec une aiguille, & en introduisant dans la *plaie* un peu de la matière prise d'un bouton mûr.

Sur les côtes de Barbarie, on introduit dans la ^{Sur les côtes}

(e) Une circonstance critique, comme il n'en arrive que trop souvent, m'a conduit à choisir cette méthode. La voici ^{Méthode d'inoculer très-simple & très-heureuse, due à une circonstance forcée.} Un homme qui venoit de perdre tous ses enfans, à l'exception d'un seul, par la *petite-vérole*, se détermina à faire *inoculer* celui qui lui restoit. Il me fit part de son intention, me pria de persuader la mère & la grand-mère de cet enfant des avantages de l'*inoculation*. Mais ce fut là chose impossible: elles ne furent point persuadées. Leurs craintes furent plus fortes que jamais, & elles restèrent convaincues de ses désavantages.

Cependant je ne pouvois *inoculer* cet enfant sans avoir leur consentement; car j'ai toujours eu pour principe de ne jamais *inoculer* sans la participation des personnes intéressées. Voici le parti que je pris.

Je conseillai au père de donner une ou deux doses de *rhubarbe* à son fils, d'aller ensuite chez un malade attaqué d'une *petite-vérole bénigne*, de lui ouvrir deux ou trois boutons, d'en recevoir la matière sur un peu de coton; aussi-tôt qu'il seroit revenu chez lui, de tirer son fils à part, de lui faire sur le bras une légère égratignure avec une épingle, de frotter la peau égratignée avec le coton imbibé de la matière de la *petite-vérole*, & de ne pas s'en occuper davantage. Tout fut ponctuellement exécuté. La *petite-vérole* parut au bout du temps ordinaire: elle parcourut toutes les périodes avec régularité, & la Maladie fut si *bénigne*, si douce, que le petit malade ne fut pas obligé d'être une seule heure dans son lit. Nous n'avons pas d'exemple que la *petite-vérole* *inoculée* ait suivi une marche aussi naturelle que chez cet enfant, jusqu'au parfait rétablissement du malade.

de Barbarie,
dans plu-
sieurs en-
droits de l'A-
sie & de l'Eu-
rope ;

peau, entre le pouce & le doigt index, au moyen d'une aiguille, un fil imbibé de la matière : & dans d'autres régions de cette même Barbarie, pour *inoculer*, on se borne à frotter la partie qui est entre le pouce & le doigt index, ou toute autre partie du corps, avec de la matière de la *petite-vérole*. Cette méthode de frotter quelque partie de la *peau* avec la matière de la *petite-vérole*, est connue dans beaucoup d'endroits, en Asie & en Europe, aussi bien qu'en Barbarie : c'est ce qu'on appelle *acheter la petite-vérole*.

En Angle-
terre.

La méthode actuelle d'*inoculer* en Angleterre, est de faire deux ou trois incisions au bras presque horizontales, & tellement superficielles, qu'elles n'aillent pas au delà de la *peau*. On fait ces incisions avec une lancette, qui est chargée d'une petite quantité de la matière prise d'un bouton en maturité, ensuite on referme ces petites *plaies*, & on les laisse sans autre appareil.

Quelques uns employent une lancette couverte de la matière de la *petite-vérole* sèche : mais cette méthode est moins certaine : elle manque souvent, & on ne doit jamais l'employer que lorsqu'on ne peut se procurer de la matière fraîche. Quand on y est forcé, il faut humecter la matière, en présentant la lancette, pendant quelque temps, à la vapeur d'eau chaude.

Méthode
d'*inoculer*
sans faire
d'incision.

Mais pour *inoculer*, ou communiquer la *petite-vérole*, il suffit d'appliquer de la matière fraîche du *virus* qui constitue cette Maladie, sur la *peau*, un espace de temps suffisant, sans avoir besoin de faire aucune plaie. Ainsi qu'on prenne un petit bout de fil, d'un demi-pouce de long, imbibé de cette matière ; qu'on le pose immédiatement sur le bras, dans la partie moyenne, entre le coude & l'épaule ; qu'on le couvre d'un morceau

d'emplâtre contentif ordinaire, & qu'on laisse le tout pendant huit à dix jours, ce moyen ne manquera pas de communiquer la Maladie.

Nous ne faisons mention de cette méthode, ^{Pourquoi l'on propose cette dernière méthode.} que parce qu'en général la plupart des personnes craignent les *plaies*; & il y a lieu de croire que plus l'opération sera facile à pratiquer, plus on aura d'espérance qu'elle deviendra générale.

Il y en a qui s'imaginent que l'écoulement de la matière, auquel on donne lieu par la *plaie* résultante des incisions, diminue la quantité des boutons, & de là devient avantageux. Mais il n'y a pas grand fonds à faire sur cette conjecture: il y a même quelque chose de plus; c'est que les *plaies* profondes s'*ulcèrent* souvent, & deviennent incommodes & fâcheuses. ^{Ses avantages sur celles par incisions; qui peuvent avoir des suites fâcheuses.}

Nous ne voyons pas que l'*inoculation* soit considérée comme une pratique de Médecine, dans les pays d'où nous l'avons reçue. En Turquie, ce sont les femmes qui l'exercent; & dans les Indes orientales, ce sont les Bramines, ou les Prêtres, comme on l'a déjà fait voir ci-devant, note 12 de ce Chapitre. Dans nos contrées, cette opération est encore dans l'enfance: cependant nous espérons qu'elle deviendra bientôt assez familière, pour que les pères & mères ne fassent pas plus de difficulté d'*inoculer* eux-mêmes leurs enfans, qu'ils en font actuellement de leur donner des *purgations*. ^{L'inoculation ne sera universelle, que quand elle sera pratiquée par les pères & mères.}

De tous les Etats, aucun ne peut avoir l'avantage, comme le Clergé, de rendre la pratique de l'*inoculation* universelle. La plus grande opposition qu'elle éprouve, vient toujours de quelques scrupules de conscience. Les Ecclésiastiques seuls sont en pouvoir de les détruire (13). Aussi ^{C'est aux Ecclésiastiques à porter le peuple à l'inoculation.}

(13) Nous voudrions pouvoir produire des exemples Elle a été

nous leur recommandons non seulement de travailler à combattre les objections ou les scrupu-

approuvée
par neuf
Docteurs de
Sorbonne;

d'Ecclésiastiques en France, qui eussent inoculé ou fait pratiquer l'*inoculation*. Il n'en existe pas que nous sachions. Nous ne possédons qu'une Consultation de neuf des plus fameux Docteurs de Sorbonne, en faveur des expériences de l'*inoculation*, que M. COSTE, Médecin François, se proposoit de faire, à Paris, en 1723. Cette Consultation est insérée dans une Lettre de ce Médecin à M. DODART, alors premier Médecin du Roi.

Par nombre
d'Ecclésiasti-
ques, surtout
d'Italie &
d'Angleter-
re.

Mais les Ecclésiastiques étrangers nous fournissent plusieurs de ces exemples. Nous avons déjà cité, note 12 de ce Chap., ceux des Missionnaires des bords de la rivière des Amazones & de Rio Negro. Plusieurs Théologiens Italiens ont donné des Consultations en faveur de cette opération: des inquisiteurs ont approuvé des traités sur l'*inoculation*. En Angleterre, les Docteurs SOME & DODDRIGE ont écrit sur cette matière: le célèbre Evêque de Worcester a prononcé un sermon sur son utilité; & en Hollande, M. CHAIS a répondu, dans son *Essai apologetique*, de la manière la plus solide & la plus satisfaisante, à cette objection tant de fois rebattue par les Ministres de la Religion, que *c'est usurper les droits de la Divinité, que de donner une Maladie à celui qui ne l'a pas, ou d'entreprendre d'y soustraire celui qui, dans l'ordre de la Providence, y étoit naturellement destiné.*

Ces autorités, toutes du plus grand poids, quoique quelques unes d'entr'elles soient fournies par des Théologiens Protestans, parce qu'ils ne diffèrent point avec nous sur les principes de la morale, & que leurs opinions sur la prédestination absolue donnent encore plus de force à leurs décisions; ces autorités, dis-je, devraient animer le zèle de nos Pasteurs, patriotes & amis de l'humanité: elles devraient les porter à faire sentir à ceux qui sont confiés à leurs soins, ces vérités: Que la confiance dans la Providence ne nous dispense pas de nous garantir des maux que nous prévoyons, quand on sait, par expérience, qu'on peut les prévenir; que si l'*inoculation*, comme cette même expérience le prouve, est un moyen de se préserver des accidens funestes de la *petite-vérole*, la Providence ne nous l'offre, comme remède, que pour que nous en fassions usage; que s'il n'en étoit pas ainsi, tous les *préservatifs*, tous les

pules de Religion, qui en imposent aux esprits foibles, relativement à cette opération, mais encore à la faire envisager comme un devoir, & de faire sentir le danger qu'il y a de ne pas faire usage d'un moyen que la Providence nous donne, de conserver la vie de nos descendans.

Certainement ceux qui négligent d'employer les secours qui peuvent conserver la vie de leurs enfans, sont aussi coupables que ceux qui les affaiblissent; & je souhaiterois bien que cette matière fût murement pesée. Cet examen conduiroit à prouver combien il est important pour les pères & mères de ne pas négliger de communiquer, par le moyen de l'inoculation, la *petite-vérole* à

Combien il est important que les pères & mères inoculent leurs enfans dans le bas âge.

remèdes de précautions seroient désormais illicites; que, s'il n'en étoit pas ainsi, il ne nous seroit plus permis de fuir le danger qui nous menace; il faudroit que nous nous laissions engloutir par les inondations, dévorer par les flammes, ravager par la peste; à l'imitation des Turcs, qui, de peur de contrarier les vues de la Providence, périssent par milliers dans les temps de peste, si commune à Constantinople, tandis qu'ils voyent les Francs établis au milieu d'eux, s'en préserver, en se renfermant eux & leurs familles.

C'est, dit M. DE LA CONDAMINE, aux facultés de Théologie & de Médecine, &c.; c'est aux Académies, c'est aux Chefs de la Magistrature, aux Savans, aux Gens de Lettres, qu'il appartient de bannir des scrupules fomentés par l'ignorance, & de faire sentir aux peuples que son utilité propre, que la charité chrétienne, que le bien de l'Etat, que la conservation des hommes, sont intéressés à l'établissement de l'inoculation. Quand il s'agit du bien public, il est du devoir de la partie pensante de la Nation, d'éclairer ceux qui sont susceptibles de lumières, & d'entraîner, par le poids de l'autorité, cette foule sur qui l'évidence n'a point de prise. Premier des *Mémoires pour servir à l'Histoire de l'Inoculation*, par M. DE LA CONDAMINE, cités ci-dessus, note 12, pag. 229 de ce Vol.

leurs enfans, dans les premières années de leur vie.

ARTICLE II.

Avantages importans qui résultent nécessairement de l'Inoculation.

LE DOCTEUR M. KENZIE, dans son *Histoire de la Santé*, a peint, d'une manière à ne rien laisser à désirer, les avantages multipliés de l'inoculation de la *petite-vérole* (f).

Dangers qui accompagnent la *petite-vérole* gagnée par contagion, & que prévient l'inoculation.

(f) " Les dangers qui accompagnent la *petite-vérole* gagnée par contagion, dit cet Auteur ami de l'humanité, sont sans nombre, & l'inoculation les prévient tous. La *petite-vérole naturelle* peut surprendre dans un instant où le corps n'est pas disposé à la recevoir; elle peut attaquer dans une saison, ou trop chaude, ou trop froide; elle peut être gagnée d'une *petite-vérole* du plus mauvais caractère. On peut en être attaqué inopinément, par exemple, lorsqu'une espèce dangereuse est introduite imprudemment dans une place maritime: elle peut nous surprendre aussi-tôt après un excès de débauche, d'intempérance, ou des plaisirs de l'amour, après des veilles indispensables, des travaux forcés, des voyages nécessaires. Est-ce donc un si petit avantage, que toutes ces circonstances malheureuses puissent être prévenues par l'inoculation? Par l'inoculation, nombre de personnes sont préservées de la laideur, aussi bien que de la mort. Dans la *petite-vérole naturelle*, combien de belles personnes sont défigurées! combien de tempéramens forts & robustes sont ruinés, tandis que l'inoculation n'a presque jamais laissé de marques, de traces, quelque nombreux qu'ayent été les boutons du visage, quelque effrayans qu'ayent été les symptômes! La plupart des douleurs, si cuisantes dans la *petite-vérole naturelle*, sont très-rares dans l'inoculation.

" L'inoculation ne prévient-elle pas les terreurs inextinguibles qui tourmentent sans cesse les personnes qui n'ont point eu la *petite-vérole*, & qui, dans des épidé-

Nous nous contenterons d'ajouter à ce qu'il a dit à ce sujet, que ceux qui n'ont pas eu la *petite vérole* dans les premières années de leur vie, sont malheureux, par la crainte continuelle qu'ils ont de l'avoir un jour; ce qui les met quelquefois dans l'impossibilité de remplir des devoirs utiles & indispensables.

A quoi sont exposés ceux qui n'ont pas eu la *petite-vérole*.

Peu de gens aiment à prendre des domestiques qui n'ont pas eu la *petite-vérole*; à plus forte raison, d'acheter des esclaves, qui peuvent un jour mourir de cette Maladie.

Tels que les domestiques & les esclaves :

Combien un Médecin, un Chirurgien, qui n'ont pas eu la *petite-vérole*, ne s'exposent-ils pas, en traitant cette Maladie ! Combien sont à plaindre les femmes qui parviennent à l'âge mûr sans avoir eu la *petite-vérole* !

Les Médecins, les Chirurgiens, les femmes adultes :

„ *mies*, dépeuplent des villages entiers, ravagent, ruinent
 „ des villes commerçantes, & portent la désolation dans
 „ toute une Province ? Ces terreurs suspendent souvent les
 „ fonctions de la Justice. On la voit reculer ses sessions
 „ ou assises, pendant que la *petite-vérole* fait ses ravages.
 „ Les témoins, les jurés ne paroissent point; & par une
 „ suite nécessaire de l'absence des Chefs, les premiers Juges
 „ & les Juges ordinaires ne sont point accompagnés de ce cortège, de cet éclat que leur attire le respect dû à leur
 „ place & à leur mérite.

„ L'inoculation n'empêchera-t-elle pas également que nos
 „ braves matelots ne soient attaqués de la *petite-vérole*;
 „ sur les vaisseaux, où ils peuvent répandre la contagion
 „ parmi tous ceux de l'équipage, qui n'ont pas eu cette
 „ Maladie, à laquelle presque aucun n'a le bonheur d'échapper;
 „ qui sont à demi étouffés par le peu d'air qu'ils respirent
 „ dans leurs cabanes, & qui ne sont que très-peu nourris ?
 „ Enfin, que l'on jette les yeux sur nos soldats attaqués de
 „ *petite-vérole*, dans une marche; il est inconcevable à quelle
 „ misère extrême sont réduits ces malheureux. Ils sont sans
 „ secours, sans logemens, sans aucune commodité; aussi en
 „ périt-il ordinairement un sur trois „

Une femme
enceinte :
celle qui al-
laite, & le
nourrison
lui-même :

Une femme enceinte échappe rarement à cette Maladie ; & si un enfant vient à l'avoir, étant allaité par une mère qui ne l'a pas eue, quelle scène plus douloureuse & plus cruelle ! Si elle continue de nourrir son enfant, c'est au risque de sa vie : si, au contraire, elle le sèvre, il court le plus grand danger d'en mourir.

Une mère
dont l'enfant
est attaqué de
la petite-vé-
role.

Combien de fois n'arrive-t-il pas qu'une tendre mère est forcée de quitter sa maison, d'abandonner ses enfans attaqués de la *petite-vérole*, & dans le temps même où ses soins leur sont le plus nécessaires ! Que si l'amour maternel l'emporte sur ses craintes, les suites en deviennent souvent funestes.

Observation.

J'ai connu une tendre mère qui avoit un fils à la mamelle, & qui, victimes l'un & l'autre de cette cruelle Maladie, ont été mis tous deux dans le même tombeau.

Mais ces scènes sont trop effrayantes pour pouvoir être présentées. Que les pères & mères, qui sont obligés de fuir avec leurs enfans, pour éviter la *petite-vérole*, ou qui refusent de les *inoculer* dans l'enfance, considèrent la situation déplorable à laquelle les réduit leur tendresse mal entendue.

La petite-
vérole étant
une Maladie
épidémique,
il ne s'agit
que de la ren-
dre la plus
bénigne
possible ;

Comme la *petite-vérole* est actuellement devenue une Maladie *épidémique*, dans presque toutes les contrées du monde, nous ne devons plus nous occuper qu'à la rendre la plus *bénigne* possible. En effet, c'est la seule manière de l'anéantir qui soit maintenant en notre pouvoir ; & , dussé-je paroître avancer un paradoxe, je ne craindrai pas de dire que si l'*inoculation* devenoit universelle, elle équivaldroit à peu près à l'extirpation totale de la *petite-vérole*.

Et ce n'est
qu'à l'inocu-
lation qu'on

Car peu importe qu'une Maladie soit déracinée entièrement, ou qu'elle soit rendue tellement bé-

nigne, qu'elle ne soit plus capable de menacer la vie ou d'altérer la constitution; l'un revient à l'autre; & l'on a lieu de se flatter que l'inoculation procureroit cet avantage.

peut devoir
cet avantage.

Le nombre de ceux qui meurent par l'inoculation mérite à peine d'être compté. Dans la petite-vérole naturelle, il en meurt ordinairement un sur quatre ou sur cinq: par l'inoculation, il n'en meurt pas un sur mille. Il y a plus; quelques Praticiens peuvent se vanter d'avoir inoculé plus de dix mille sujets sans en avoir perdu un seul (14).

Comparai-
son des morts
occasionnées
par la petite-
vérole & par
l'inocula-
tion.

(14) Voici une objection faite par tout le monde, & qui m'a été répétée, à peu près dans les mêmes termes, par un homme de beaucoup de mérite, veuf, & père d'une petite fille âgée de trois ans.

Objection
contre l'ino-
culation.

Pourra-t-on jamais persuader à un père tendre, de faire une blessure à son fils unique, de propos délibéré, pour lui communiquer une Maladie qu'il n'aura peut-être jamais, & qui peut lui donner la mort? Quelque petit-que soit le risque de l'inoculation, ne fût-il que d'un sur mille, ou moindre encore; le père doit-il y exposer son fils volontairement?

„Oui, sans doute, répond M. DE LA CONDAMINE, Réponse.
„si ce père veut le préserver d'un autre risque incompa-
„rablement plus grand; & si le préjugé n'offusque pas,
„dans ce père, les lumières de la raison, s'il aime son
„fils d'un amour éclairé, il ne doit pas balancer à le
„faire inoculer.”

Pour répondre à cette objection, avec tout le détail qu'elle mérite, M. DE LA CONDAMINE commence par établir que la moitié du genre humain meurt avant d'avoir eu la petite-vérole. c'est-à-dire, dans l'enfance, comme il est prouvé, Tome I, Note I du Chap. I; que, de l'autre moitié, ceux qui en sont exempts, méritent à peine d'être comptés; que de tous ceux qui en sont attaqués, il en meurt en général, un septième, quelquefois un cinquième; c'est-à-dire, tantôt un sur sept, tantôt un sur cinq, & que le plus grand risque de mourir de l'inoculation n'est évalué, Il meurt ordinairement un sur sept de ceux qui ont la petite-vérole.

ARTICLE III.

Quels seroient les moyens qu'il faudroit employer pour rendre l'Inoculation univcrselle.

J'AI souvent désiré qu'on formât un plan propre à rendre cette pratique salutaire universelle ;

par plus de six mille expériences , qu'à un sur trois cents soixante & seize.

Il n'en meurt pas un sur mille de ceux qui sont inoculés.

On observera que, depuis 1765, qu'a paru le dernier Mémoire pour servir de suite à l'histoire de l'*Inoculation*, la méthode d'*inoculer* s'est perfectionnée au point, que le rapport des plus fameux Médecins de toutes les Nations, surtout du Nord, prouve ce qu'avance M. BUCHAN, qu'il ne meurt pas un *inoculé* sur mille.

Nous lisons même, dans le *Précis historique de la nouvelle Méthode d'inoculer*, déjà cité, note 12 de ce Chap., que cette opération est tellement sûre, que quand on voudroit lui attribuer deux accidens arrivés pendant le cours de vingt mille *inoculations*, on trouveroit encore plus de dix mille contre un à parier en faveur de toute personne *inoculée*.

M. DE LA CONDAMINE revient ensuite au père qui balance pour faire *inoculer* son fils. C'est à lui qu'il adresse la parole.

„ Il est question, dites-vous, de la vie de votre fils, „ & vous ne voulez rien hasarder. Vous auriez raison, „ sans doute, si la chose dépendoit de vous ; mais il faut „ hasarder ici malgré vous. C'est en vain que vous vous „ défendez ; vous n'avez que deux partis à prendre, ou „ d'*inoculer* votre fils, ou de ne pas l'*inoculer*. Voilà deux „ hasards à courir, dont l'un est inévitable. En *inoculant* „ votre fils, contre trois cents soixante & quinze, ou plutôt „ contre dix mille événemens heureux, il en est un à „ redouter : en ne l'*inoculant* pas, il y a plus d'un à parier „ contre sept que vous le perdrez : ce dernier risque est „ de cinquante fois, de huit cents fois plus grand que l'autre.

Celui qui

„ Choisissez maintenant, & balancez encore, si vous l'osez. „ Mais, dira-t-on, quel seroit le désespoir de ce père, si, „ malgré

felle ; mais je crains bien de ne jamais être assez heureux pour en voir l'exécution , qui seroit si utile au genre humain. Il y a sans doute de grandes difficultés : cependant la chose n'est pas impraticable. Le projet est grand , puisqu'il ne va pas à moins qu'à conserver la quatrième partie de l'espèce humaine. Que ne doit-on pas tenter pour le remplir , & parvenir à un but aussi désirable !

Le premier pas à faire pour rendre l'inoculation universelle , est d'anéantir les préjugés qui tiennent à la Religion , & qui veulent s'y opposer. Comme nous l'avons déjà fait observer , il n'y

Il faudroit commencer par prescrire aux Ecclésiastiques de recommander l'inoculation.

malgré des espérances si flatteuses , son fils venoit à succomber sous l'épreuve de l'inoculation ? Crainte chimérique ! reprend M. DE LA CONDAMINE , puisque la *petite-vérole inoculée* est infiniment moins dangereuse que la *naturelle* , & surtout puisque celui qui ne l'auroit jamais eue naturellement , ne la recevra pas par l'inoculation.

Mais quand ce fils chéri viendrait à mourir , contre toute vraisemblance , qu'auroit le père à se reprocher ? Tuteur-né de son fils , il étoit obligé de choisir pour son pupille , & la prudence a dicté son choix. En quoi consiste cette prudence , si ce n'est à peser les inconvéniens & les avantages , & à bien juger du plus grand degré de probabilité ? Tandis qu'un instinct aveugle retenoit le père , l'évidence lui crioit : *De deux dangers , entre lesquels il faut opter , choisissez le moindre*. Devoit-il , pouvoit-il résister à cette voix ? Le fort a trahi son attente ; en est-il responsable ? Un autre père crie à son fils : *La terre tremble , la maison s'écroule ; fuyez , fuyez* Le fils sort , la terre s'entr'ouvre & l'engloutit ; ce père est-il coupable ? Le nôtre est dans le même cas. Si sa fille étoit morte en couche , se reprocheroit-il sa mort ? Il en auroit plus de sujet. Il pouvoit se dispenser de la marier. Ce n'étoit pas pour sauver la vie de sa fille , qu'il l'a livrée au péril de l'accouchement ; & cependant il a plus exposé ses jours en la mariant , que ceux de son fils en le soumettant à l'inoculation.

Tome II.

Q

a que le Clergé qui puisse y parvenir. Il faut que non seulement il recommande l'*inoculation* au peuple comme un devoir, mais encore qu'il la pratique lui-même sur ses propres enfans (15). L'exemple fera toujours plus efficace que le précepte.

Il faudroit
ensuite que
les Medecins
inoculasent
gratis les en-
fants des
pauvres.

Ce qu'il faut faire ensuite, est de mettre tout le monde dans le cas de pouvoir recourir à l'*inoculation*. En conséquence, nous recommandons à la Faculté d'*inoculer gratis* les enfans des pauvres. Il y auroit de la barbarie à en priver, à cause de la pauvreté, une partie aussi considérable du genre humain.

Ce que de-
vroient faire
les Gouver-
nemens pour
porter le
peuple à l'*inoculation*.

Si aucun de ces moyens ne peut avoir lieu, c'est à l'Etat de s'en occuper. Tous les Gouvernemens ont certainement le pouvoir nécessaire pour rendre cette pratique générale, & l'étendre au moins aussi loin que s'étendent leurs Domaines. Nous ne disons pas qu'ils doivent y forcer par une loi. La voie la plus sûre seroit d'employer, aux frais du public, un certain nombre d'*Inoculateurs*, pour *inoculer* les enfans des pauvres. Cela ne seroit nécessaire que jusqu'à ce que l'*inoculation* fût devenue universelle. On verroit bientôt ensuite l'habitude, la plus forte de toutes les lois, obliger chaque individu à *inoculer* son enfant pour prévenir les reproches.

Objections
contre ce
plan.
Réponses.

On pourroit objecter contre ce projet, que les pauvres refuseront d'employer les *Inoculateurs*; mais il est facile de lever cette difficulté: il n'y auroit qu'à donner une petite récompense à chaque mère qui accompagneroit son enfant, & qui ref-

(15) Il ne faut pas oublier que c'est ici un protestant qui parle, & que dans la Religion Protestante, les Prêtres sont mariés.

teroit auprès de lui tout le temps de la Maladie ; ce moyen suffiroit.

De plus, le succès dont est toujours suivie cette opération, banniroit de reste toutes les objections que l'on pourroit faire à cet égard. La considération même de ce petit profit, seroit capable de porter les pauvres à embrasser ce plan. Ils élèvent leurs enfans jusqu'à l'âge de dix ou douze ans ; & à l'instant où ces enfans pourroient leur devenir utiles, ils sont souvent enlevés par cette Maladie, au grand préjudice de leurs pères & mères, & au détriment de la société.

Le Gouvernement d'Angleterre s'occupe singulièrement, depuis quelques années, de la conservation des enfans : on le voit fonder & soutenir par-tout des Hôpitaux d'Enfans-Trouvés, &c. Mais nous ne craignons pas de dire, que si la dixième partie des sommes employées à ces Etablissmens eût été consommée à encourager la pratique de l'inoculation parmi les pauvres, non seulement on auroit conservé la vie d'un plus grand nombre d'enfans, mais encore cette pratique seroit aujourd'hui presque universelle dans cette Isle.

On ne sauroit imaginer combien l'exemple & un peu d'argent, ont d'empire sur le pauvre. Cependant laissez-le à lui-même, il suit son ancienne routine, sans jamais penser à réformer ses usages. Au reste, ce que nous proposons, n'est qu'une idée que nous donnons à ceux qui sont animés du bien public. Si un pareil projet étoit approuvé, on exposeroit bientôt le plan & les moyens de le mettre à exécution (16).

(16) Il est prouvé qu'une quatorzième partie du genre humain meurt annuellement de la *petite-vérole*. De vingt Combien l'inoculation sauveroit de

Autres
moyens pro-
posés.

Comme les Etablissmens publics éprouvent
toujours des difficultés sans nombre, quand il s'a-

sujets par
année, en
France.

mille personnes qui meurent par an dans Paris, par exemple, cette terrible Maladie en emporte donc quatorze cents vingt-huit; sept fois ce nombre, ou plus de dix mille, est donc le nombre des malades de la *petite-vérole* à Paris, année commune. Si tous les ans on *inoculoit* en cette ville dix mille personnes, il n'en mourroit peut-être pas trente, à raison de trois par mille; mais en supposant, contre toute probabilité, qu'il mourût deux *inoculés* sur cent, au lieu d'un sur trois, ou quatre cents sur dix mille, comme il est prouvé, note 14 de ce Chap., ce ne seroit jamais que deux cents personnes qui mourroient tous les ans de la *petite-vérole*, au lieu de quatorze cents vingt-huit. Il est donc démontré que l'établissement de l'*inoculation* sauveroit la vie à douze ou treize cents Citoyens par an dans la seule ville de Paris, & à plus de vingt-cinq mille personnes dans le Royaume, supposé, comme on le présume, que la Capitale contient le vingtième, ou environ, des habitans de la France.

Nous lisons avec horreur, que, dans le siècle de ténèbres, & que nous nommons barbare, la superstition des Druides immoloit aveuglément à ses dieux des victimes humaines: & dans ce siècle si poli, si plein de lumières, que nous appelons le siècle de la Philosophie, nous ne nous apercevons pas que notre ignorance, nos préjugés, notre indifférence pour le bien de l'humanité, dévouent stupidement à la mort, chaque année, dans la France seule, vingt-cinq mille sujets, qu'il ne tiendrait qu'à nous de conserver à l'Etat. Convenons que nous ne sommes ni Philosophes, ni Citoyens.

Les exem-
ples les plus
puissans ne
fussent pas
pour fixer
l'attention
du peuple
sur l'inocu-
lation.

S'il étoit vrai que le bien public demandât que l'*inoculation* s'établît, il faudroit faire une loi, pour obliger les pères d'*inoculer* leurs enfans. A Sparte, où les enfans étoient réputés enfans de l'Etat, cette loi, sans doute, eût été portée: mais nos mœurs sont aussi différentes de celles de Lacédémone, que le siècle de LICURGE est loin du nôtre. D'ailleurs, la loi ne seroit pas nécessaire en France: l'encouragement & l'exemple suffiroient, & peut-être auroient plus de force que la loi. M. DE LA CONDAMINE, premier Mémoire.

Cet honnête Citoyen auroit-il présumé trop avantageusement de ses Compatriotes? Pourrions-nous désirer des

git de les faire réussir, & que souvent, par des vues d'intérêt, ou par le défaut de conduite de

encouragemens, des exemples plus puissans, que ceux que nous ont donnés notre sage MONARQUE, ses augustes FRÈRES, & Madame COMTESSE D'ARTOIS? Depuis près de huit ans que nous avons reçu une marque si précieuse du courage & de l'amour de notre Roi pour ses Sujets, quel progrès a fait l'inoculation? Ses succès éclatans, qui nous ont conservé les Têtes les plus chères de l'Etat, n'ont brillé que pour un petit nombre de personnes riches, qui se sont empressées de jouir des avantages inexprimables de cette invention salutaire. Le peuple, qui forme les trois quarts & demi de la Nation, est toujours, pour ce qui ne l'intéresse pas actuellement & personnellement, dans cette même indolence, dans cette même insensibilité, dans cette même inertie que lui reprochoit cet illustre Académicien, & qui ne lui sembloient avoir besoin que d'une étincelle pour être ranimées, pour faire renaître de leurs cendres les sentimens de courage & d'humanité, nécessaires pour se pénétrer de l'amour du bien public.

L'inoculation, comme tous les autres établissemens utiles, n'est donc pas d'un ressort assez actif pour mettre seul en mouvement l'attention du peuple. Par-tout où ce précieux motif heureux est en usage, l'intérêt a toujours été le premier motif qui l'ait fait adopter. En Circassie & en Géorgie, c'est le désir de conserver la beauté des filles, pour les vendre plus cher aux Turcs & aux Persans. En Grèce, c'est la cupidité & l'adresse d'une femme habile, qui fait mettre à contribution la frayeur & la superstition de ses Concitoyens. Dans la Guyane, c'est la crainte de voir périr, sans ressource, tous ses Indiens, qui peut seule déterminer un Religieux timide à faire l'essai d'une méthode qu'il connoissoit mal, & que lui-même croyoit dangereuse. *Relation de l'Amazone, Mém. de l'Acad. des Sciences, année 1745.*

Les récompenses sont donc les seules ressources qui restent au Gouvernement pour se conserver, par année, vingt-cinq mille Sujets, qui deviennent annuellement la proie de la petite-vérole. Si, dit M. DE LA CONDAMINE, l'usage de l'inoculation étoit devenu général en France, depuis que la Famille Royale d'Angleterre fut inoculée, en 1722, on eût déjà

la part de ceux qui sont chargés de l'exécution, ils ne répondent pas aux intentions d'humanité dans lesquelles ils ont été conçus, nous allons proposer quelques autres méthodes, qui pourront mettre les pauvres dans le cas de jouir des avantages de l'*inoculation*.

On ne peut douter que les *Inoculateurs* ne deviennent de jour en jour plus nombreux. Nous désirerions, en conséquence, qu'on leur accordât, dans chaque Paroisse, certains honoraires, pour qu'ils *inoculassent* tous les enfans de cette Paroisse, parvenus à l'âge convenable. Ce projet ne causeroit qu'une très-petite dépense, & mettroit tout le monde dans le cas de profiter de cette invention salutaire. Mais deux grands obstacles s'opposent aux progrès de l'*inoculation*.

Premier
obstacle qui
s'oppose
aux progrès
de l'*inocula-
tion*.

Le premier est le désir naturel & inné chez tous les hommes, d'éloigner le mal autant qu'il est possible : de là l'*inoculation* ne paroissant prévenir qu'une Maladie future, & étant une maladie elle-même, il n'est pas étonnant que les hommes, en général, en aient une si grande aversion. Cependant ses succès détruisent suffisamment toutes ces vaines craintes. Qui, dans son bon sens, ne préféreroit pas un mal léger aujourd'hui, pour en éviter un beaucoup plus grand demain, qu'il regarderoit comme également certain (17)?

Il a sauvé la vie à près d'un million d'hommes, sans y comprendre leur postérité. Depuis 1754, que cet Académicien écrivoit, il faut, jusqu'en 1782, ajouter à ce million, plus de sept cent vingt-cinq mille hommes.

(12) Nous avons déjà dit, note 14 de ce Chap., que le petit nombre des adultes qui meurent sans avoir eu la *petite-vérole*, mérite à peine d'être compté. Ce n'est point une assertion, c'est un fait déduit des observations des Mé-

Le second obstacle aux progrès de l'inoculation, est la crainte des reproches : elle a le plus grand

Second obstacle qu'on oppose à l'inoculation.

decins, qui ont écrit depuis que cette Maladie cruelle s'est manifestée.

ABUBEKER, plus connu sous le nom de RHASES, Médecin Arabe, celui de tous ceux qui, jusqu'à SYDENHAM, peut-être jusqu'à BOERHAAVE, a le mieux connu cette Maladie & l'a le mieux traitée, établit positivement que tout le monde l'a. AVICENNE, AVENZOAR, AVERROES disent, que qui que ce soit n'en est exempt. Selon FRACAS-
TOR, tout le monde paroit l'avoir une fois en sa vie, à moins qu'il ne soit enlevé par une mort précoce. Tous les hommes en sont atteints une fois ou une autre, dit MERCURIAL. C'est avec raison, dit FORESTUS, que les Arabes & d'autres grands Médecins ont établi, que tout le monde avoit la petite-vérole.

Tous les hommes sont astreints à l'avoir une fois : ce sont les termes de SENNERT. BORELLI dit : Il est vrai que j'ai vu quelques personnes qui n'avoient jamais cette Maladie, & d'autres qui l'avoient deux fois ; mais ces cas sont des exceptions très-rares à la règle générale, qui établit, que tout le monde l'a, & ne l'a qu'une fois. Sur plusieurs milliers de personnes, ajoute SEBISIUS, il n'y en a qu'un très-petit nombre qui en soient exempts. De mille, on en trouvera à peine un qui ne l'ait pas dans le courant de sa vie, disent RIVIÈRE & TULPIUS.

LOW établit, qu'elle est universelle. JUNCER croyoit que personne n'en étoit exempt. MEAD écrivoit, après cinquante ans de pratique, qu'à peine un seul sur mille évitoit cette Maladie. M. HAHN répète, dans plusieurs endroits de ses Ouvrages, que de mille il en échappe à peine un ou deux à cette peste. M. SCARDONA regarde comme démontré, qu'elle n'en épargne pas un sur mille. M. ROSEN, premier Médecin du Roi de Suède, dit qu'il y a très-peu d'exemples d'hommes qui échappent à cette Maladie.

M. LUDWIG met au nombre des choses douteuses, s'il y en a quelques uns d'exceptés : Un très-petit nombre, dit-il, est peut-être exempt de cette Maladie. Le Prélat Anglois dit, dans le Sermon cité ci-dessus, note 13 de ce Chapitre, que la petite-vérole est une Maladie que l'on peut dire générale, à laquelle la Providence veut assujettir l'espèce humaine, & que le nombre de ceux qui parviennent à la vieillesse

empire sur la plupart des hommes. Qu'un enfant meure, ils s'imaginent que tout le monde va les

lesse, sans l'avoir, est si petit, qu'il forme à peine des exceptions à la loi commune. . . .

Tableau effrayant que présente fréquemment la petite-vérole.
D'après ces autorités respectables, quelle est la personne qui, n'ayant pas eu la *petite-vérole*, peut dire qu'elle ne l'aura jamais? peut dire qu'elle ne sera pas du nombre de ces malheureux qui, dès le deuxième ou troisième jour de la Maladie, perdent tout leur sang par les pores de la peau, en inondant leurs lits, leurs appartemens, & infectent l'air d'une telle puanteur, que, ni l'amour paternel, ni l'appât des récompenses, ne peuvent porter à procurer à ces misérables les soins qu'exige leur état?

Quelle est la femme, qui ne doit pas craindre d'être dans le cas de celle dont parle M. TISSOT? J'ai vu, dit-il, & mon ame se déchire à ce triste souvenir, j'ai vu la femme la plus aimable, succomber sous cette horrible Maladie; je l'ai vue réduite à ne l'approcher moi-même qu'avec une éponge trempée dans du vinaigre ou dans la liqueur minérale *anodine d'Hoffmann*, dont je me couvrois le nez & la bouche. Cet état déplorable n'est heureusement jamais long: ces infortunés périssent au bout de quelques heures, sans que l'art puisse leur procurer le moindre secours.

Suites communes de la petite-vérole.

Toutes les *petites-véroles*, me dira-t-on, ne sont pas aussi affreuses; j'en conviens: mais toutes sont dangereuses, puisque de sept malades atteints de cette Maladie, il en meurt communément un, & quelquefois deux sur onze: puisque de ceux qui survivent à ses traits empoisonnés, les uns restent infirmes le reste de leurs jours; les autres sont mutilés d'une ou plusieurs parties nécessaires à leur conservation; ceux-ci sont privés pour jamais des avantages de la vue, ceux-là de l'ouïe; tous perdent le don le plus précieux de la Nature, la beauté, & restent souvent défigurés au point qu'on cherche en vain dans leur physionomie, les caractères qui les avoient fait remarquer.

Observations qui prouvent que les effets de l'inoculation sont si légers,

Mais tirons le rideau sur ces tableaux effrayans. Prouvons que l'*inoculation* n'est ni cruelle, ni dangereuse, ni mortelle; qu'elle mérite à peine le nom de Maladie, surtout depuis que la méthode de l'administrer s'est perfectionnée. Prenons pour exemple celui que vient de rapporter

blâmer, & c'est ce qu'ils ne peuvent souffrir, ainsi qu'on l'a fait voir, note 14 de ce Chapitre.

L'Auteur, note 2 de ce Chapitre. On voit que c'est un sujet pris au hasard; que c'est un père qui, rien moins que Médecin, fait lui-même l'opération, & qu'il se cache de deux Argus, que les raisons puissantes de M. BUCHAN n'ont pu gagner. Qu'arrive-t-il? Le père s'étant procuré de la matière de la *petite-vérole* sur du coton, s'en vient trouver son fils; lui fait, sur le bras, une légère égratignure avec une épingle; frotte cette égratignure avec le coton imbibé du pus de la *petite-vérole*, & ne s'en occupe pas davantage. Les deux mères ignorent parfaitement ce qui s'est passé; l'enfant, qui en est le sujet, ignore quel en est le but. Tous sont dans la plus parfaite sécurité. Au bout du temps prescrit, la *petite-vérole* se manifeste, mais si douce, si bénigne, que l'enfant n'est pas obligé d'être une seule heure dans son lit.

qu'elle mérite à peine le nom de Maladie.

Un autre exemple encore plus frappant, est celui rapporté par le Docteur POWER, dans le *Précis* cité, note 12 de ce Chapitre. A Malden, petit Port de mer, dans le Comté d'Essex, M. SUTTON, le plus fameux *Inoculateur* qu'ait eu l'Angleterre, *inocula*, dans le même jour, quatre cents soixante & dix personnes qui s'étoient rassemblées dans ces quartiers pour la moisson. Il y avoit, dans ce nombre prodigieux, des enfans au dessous de deux mois; des vieillards au dessus de soixante & dix ans; des nourrices avec leurs nourrissons; des mères avec leurs enfans: nombre de ces *inoculés* composoient des familles entières. Ceux qui étoient venus pour faire la moisson, ne perdirent pas un jour de travail; & tous, sans en excepter un seul, furent parfaitement guéris. Est-ce là une Maladie cruelle?

TIMONI, PYLARINI, LE DUC, Médecins Grecs contemporains, mais d'âge & d'intérêts différens, & qui ne se sont point cités dans leurs Ouvrages, ont assuré qu'après plusieurs années de recherches & d'expériences, dont ils ont été témoins oculaires, ils n'avoient point connoissance que cette opération eût jamais eu des suites fâcheuses. Depuis 1751 jusqu'en 1754, il n'est mort aucun *inoculé* dans l'Hôpital de Londres. Le célèbre M. TRONCHIN, dont l'art regrettera long-temps la perte, disoit

Voilà véritablement le grand point de la difficulté; & jusqu'à ce qu'il soit détruit, l'*inoculation*

hautement, que s'il avoit perdu un seul malade de l'*inoculation*, il n'auroit *inoculé* de sa vie. Est-ce là une Maladie dangereuse, mortelle?

L'*inoculation* met à l'abri de la petite-vérole. Mais il faut répondre à une objection que des gens de mauvaise-foi ont proposée les premiers, & qui a été répétée par tout le monde. L'*inoculation* met-elle à l'abri de la *petite-vérole naturelle*? est-elle véritablement le *préservatif* de cette Maladie?

L'histoire des faits, dit M. DE LA CONDAMINE, est la meilleure réponse à cette objection. Depuis qu'on a les yeux ouverts sur les suites de l'*inoculation*, & que tous les faits ont été discutés contradictoirement, il n'a jamais été prouvé qu'une personne *inoculée* ait contracté la *petite-vérole* une seconde fois. C'est une vérité attestée par TIMONI, PYLARINI, JURIN, PERROT, WILLIAMS, SCHENKNER, KIRKPATRICK, & que les ennemis de cette méthode ont tâché d'éluder par toutes sortes de voies, même par celle de l'imposture, dit KIRKPATRICK.

Le Docteur NEETLETON fut obligé de démentir publiquement un bruit qu'on avoit répandu, qu'un de ses *inoculés* avoit depuis repris la *petite-vérole*, & qu'il en avoit été fort mal. On en citoit une autre, avec une lettre d'un certain Jones, qui soutenoit la même chose de son fils. M. JURIN s'informa soigneusement du fait: le père refusa de faire voir les cicatrices de l'enfant. Il offrit ensuite de dire la vérité, pourvu qu'on le payât bien: cet homme finit par écrire à M. JURIN, & par lui avouer qu'il ne savoit pas ce que c'étoit que l'*inoculation*. Le Docteur KIRKPATRICK rapporte la lettre dans son Ouvrage, page 123. Il dit encore, page 120: On a fait coucher des enfans *inoculés* avec d'autres qui avoient la *petite-vérole naturelle*, sans qu'aucun l'ait prise une seconde fois. Elisabeth Harris, qui étoit du nombre des six criminels *inoculés* dans les premiers essais, rendit, après sa guérison, ses soins à plus de vingt malades de la *petite-vérole*, & la contagion n'eut aucune prise sur elle.

L'*inoculation* ne prend point sur ceux qui ont eu la *petite-vérole*. On a voulu éprouver, dans la même occasion, s'il étoit possible qu'une personne marquée de la *petite-vérole*, la reprît par l'*inoculation*, & l'on ne put y réussir, quoiqu'on ait introduit dans les *plaies* une plus grande quantité de

ne fera que de foibles progrès. Cependant rien ne peut amener cette heureuse révolution que l'usage.

Que l'inoculation devienne à la mode, & bientôt toutes les difficultés disparaîtront. C'est la mode seule, qui mène la multitude depuis le commencement du monde, & qui la gouvernera sans doute jusqu'à la fin des siècles.

Seul moyen
de vaincre
toutes les
difficultés.

(Coutume, opinion, reines de notre sort,
Vous réglez des mortels, & la vie, & la mort.

VOLTAIRE.)

virus qu'à l'ordinaire, page 119. Un des fils du Lord HARDEWICKE, alors Grand-Chancelier d'Angleterre, s'étant fait *inoculer*, eut tous les symptômes de la *petite-vérole* : la *plate* s'enflamma, la *suppuration* s'établit, mais sans la moindre *eruption*. Le malade, peu satisfait des assurances qu'on lui donnoit, qu'il n'avoit plus rien à craindre de cette Maladie, se soumit dérechef à la même épreuve, qui ne produisit aucun effet. A Montpellier, un jeune Ecu-diant se fit *inoculer* par M. LE ROY, alors Professeur de la Faculté de cette Ville. Il eut également tous les symptômes de la *petite-vérole*, sans aucune *eruption* : il se fit *inoculer* une seconde fois, sans qu'aucun de ces symptômes se soit manifesté.

Si, depuis plus de cinquante ans que l'*inoculation* est devenue fréquente en Angleterre, on ne peut citer aucun *inoculé* que cette Maladie ait infecté de nouveau, soit naturellement, soit artificiellement : si, en France, tous les Médecins honnêtes & de bonne-foi attestent la même vérité, par quelle fatalité des gens prévenus ou mal intentionnés voudroient-ils & parviendroient-ils à faire croire le contraire ?

Une des causes qui portent le plus à acquiescer à ces fautes pour faux bruits, est qu'on met improprement au nombre des lesquelles on *inocule*, celui sur qui l'*inoculation* auroit été tentée sans prétendre qu'elle ait eu effet. L'opération bien ou mal faite, quand elle ne produit ni *pustules*, ni *suppuration*, laisse le sujet dans le même état où il étoit : si donc il est attaqué, dans la suite, de la *petite-vérole* naturelle, on ne peut dire qu'il l'a reprise, puisqu'il n'a eu que la *petite-vérole* artificielle.

Que les gens éclairés montrent donc l'exemple aux autres : cet exemple triomphera à la fin, quelques difficultés qu'il éprouve dans les commencemens.

Objection
tirée de la
dépense que
l'inoculation
entraînera.
Réponse.

Mais je prévois une objection, tirée de la dépense que l'*inoculation* entraînera : il est facile d'y répondre. Nous ne proposons pas que chaque Paroisse ait pour *Inoculateur* un SUTTON, ou un DIMSDALE, déjà connus des Têtes couronnées, par des succès qui les ont mis au dessus de la portée du vulgaire. Mais les autres *Inoculateurs* n'ont-ils pas une égale espérance de réussir ? Qu'ils aient les mêmes occasions, qu'on les emploie, & toutes les difficultés s'évanouiront. Il n'y a peut-être pas de Paroisse, & même de Village en Angleterre, où il n'y ait quelqu'un qui sache saigner ; cependant la *saignée* est infiniment plus difficile à pratiquer : elle requiert, & plus de savoir, & plus de dextérité que l'*inoculation*.

C'est au Clergé que nous recommandons principalement la pratique de l'*inoculation*. La plupart des personnes qui le composent s'entendent un peu en Médecine ; presque tous savent saigner & prescrire des *purgations* : ces deux points renferment tout ce qu'exige la pratique de l'*inoculation*. Les Prêtres, chez les Indiens les moins éclairés, *inoculent* ; pourquoi un Instituteur de la Religion Chrétienne regarderoit-il cette opération comme au dessous de lui ? Assurément les corps méritent, comme les ames, une partie des

qu'il l'a pour la première fois. Tels sont les exemples qu'on cite de prétendus *inoculés*, qui, depuis cette opération, ont eu la *petite-vérole* : tous les autres faits allégués n'ont pu soutenir la vérification.

soins d'un Pasteur; au moins la *Source de toute science*, le plus grand *Maître qui ait jamais paru parmi les hommes*, paroît-il être de cette opinion.

Si aucun de ces moyens ne peut être mis à exécution, c'est aux pères & mères à *inoculer* eux-mêmes leurs enfans. Qu'ils embrassent telle méthode qu'il leur plaira, pourvu que le sujet soit en santé & d'un âge convenable, l'opération ne manquera presque jamais de réussir selon leurs desirs. J'ai nombre d'exemples de pères & de mères qui ont *inoculé* leurs enfans, sans que j'aye jamais appris qu'il en soit résulté d'inconvénient.

Si aucun des moyens proposés ne peut avoir lieu, il faut que les pères & mères inoculent eux-mêmes leurs enfans.

On rapporte qu'un habitant des Isles de l'Amérique a *inoculé*, de sa propre main, plus de trois cents de ses Esclaves, dans une seule année, avec beaucoup de succès, malgré la chaleur du climat, & plusieurs autres circonstances défavorables. J'ai vu de simples Artisans faire cette opération aussi heureusement que des Médecins.

Exemples de la facilité avec laquelle se fait cette opération.

Cependant nous sommes bien loin d'empêcher les personnes qui en ont les moyens, d'employer d'habiles gens pour *inoculer* leurs enfans, & les suivre dans cette Maladie (s'il faut la nommer ainsi). Tout ce que nous proposons, c'est de prouver seulement, que lorsqu'on ne peut pas avoir de ces *Inoculateurs*, il ne faut pas pour cela négliger l'*inoculation*.

Au lieu de m'occuper ici à multiplier les raisons en sa faveur, je demanderai seulement la permission de rapporter la méthode que j'ai employée dans l'*inoculation* de mon propre fils, qui étoit alors le seul enfant que j'eusse. Après lui avoir fait prendre deux petites *purgations*, j'ordonnai à la nourrice d'imbiber un bout de fil dans la matière fraîche d'un bouton de *petite vérole*, de le poser sur le bras de l'enfant, & de l'y main-

Méthode que l'Auteur a employée sur son propre fils.

tenir fixe , au moyen d'un petit *emplâtre contentif*. Cet *emplâtre* y resta fix à sept jours , jusqu'à ce qu'il en fût emporté par accident.

Cependant la *petite-vérole* se manifesta vers le temps accoutumé , & fut des plus *benignes*. Cette méthode très-sûre , & qui suffit dans presque tous les cas , peut être employée sans la moindre connoissance en Médecine (18).

Combien elle a de res- semblance avec celle de M. Tronchin. (18) M. TRONCHIN avoit déjà senti combien la méthode d'*inoculer* par *incision* , contribuoit à ralentir les progrès de l'*inoculation*. Il avoit vu que la peur des instrumens tranchans & la douleur qu'ils occasionnent , jetoient dans l'ame des enfans & de quelques adultes , une terreur qui se renouveloit à chaque pansément. Il en avoit vu dans les premiers , prendre des *convulsions* , toujours à craindre , dans un cas où il est de la dernière importance de maintenir le calme le plus parfait dans l'*économie animale*. Il en conclut , avec raison , que les accidens dont l'enfance de l'*inoculation* fournit des exemples , ne doivent point avoir d'autres causes. Il imagina donc d'insérer la *petite-vérole* sans faire aucune *incision* , aucune piqûre , aucune égratignure. De petits *emplâtres vésicatoires* , qui couvriroient le fil imprégné de la matière *varioleuse* , lui parurent capables de répondre à son intention. Il les employa , & réussit.

Cet homme , en qui le génie n'avoit point étouffé le talent de l'observation , s'étoit encore aperçu que l'insertion de la *petite-vérole* aux bras augmentoit l'*éruption* de la tête , & , par suite , les accidens qui l'accompagnent. Ses connoissances en *Anatomie* lui firent trouver la raison de ce phénomène , dans la proximité , & la *sympathie* des *vaisseaux* de ces parties avec ceux de la tête. En conséquence il préféra les jambes pour insérer la *petite-vérole* : c'est la méthode qu'il a suivie dans l'*inoculation* de Monseigneur le Duc de CHAR- TRES & de Mademoiselle d'ORLÉANS , en 1756 : & s'il s'en est écarté quelquefois depuis , c'a été à l'égard de certains sujets chez lesquels il avoit à craindre que les *vésicatoires* n'ôtassent l'usage des jambes ; l'exercice étant un des points importans du régime qu'on doit prescrire aux *inoculés*.

Nous nous sommes d'autant plus étendus sur ce sujet, que les véritables avantages de l'inoculation ne peuvent avoir lieu qu'en en rendant la pratique générale. Tant qu'elle sera réservée pour un petit nombre, elle sera nuisible à la totalité. Par son moyen, la contagion se répand & se communique à plusieurs, qui, sans cela peut-être, n'auraient jamais eu la Maladie. On trouve, en conséquence, qu'il meurt aujourd'hui en Angleterre plus de personnes de la *petite-vérole*, qu'avant l'inoculation; & cette importante découverte, par laquelle on auroit pu sauver plus de personnes que par tous les travaux des Médecins, perd, en quelque façon, tous ses avantages, en ne l'étendant pas à toute la société (19).

Il faut que la pratique de l'inoculation soit générale, pour qu'on se représente de tous les avantages qu'elle est capable de produire.

On voit que la méthode de M. BUCHAN n'est pas une innovation; que l'*emplâtre contentif* qu'il emploie, pour contenir le fil imprégné de la matière de la *petite-vérole*, tient la place des petits *emplâtres vésicatoires* de M. TRONCHIN, que nous croyons cependant devoir conseiller de préférence; parce que les *vésicatoires*, en irritant les parties sur lesquelles ils sont appliqués, en en détachant l'*épiderme*, & en excitant une augmentation de mouvement dans les humeurs, facilitent l'introduction du venin, & en circonscrivent, pour ainsi dire, les effets; comme il est arrivé chez Mademoiselle D'ORLÉANS, où, dit M. TRONCHIN, tout l'effort de l'éruption fut aux jambes; & il est très-vraisemblable, ajoute-t-il, que, sans les larmes, qui coulent si facilement à cet âge, elle n'en auroit point eu aux paupières.

(19) Ce sentiment est celui de tous ceux qui ont mûrement réfléchi sur l'inoculation. Dans une assemblée illustre, où l'on exposoit, d'après des faits, les avantages sans nombre de cette opération, plusieurs membres opposés rapportoient, pour soutenir leurs opinions, des passages d'une lettre du célèbre Chevalier PRINGLE, sur la mortalité de la *petite-vérole* en Angleterre, plus considérable aujourd'hui qu'avant la découverte de l'inoculation. Un Médecin, qui les avoit écoutés en silence, se leva enfin,

ARTICLE IV.

De la Préparation à l'Inoculation.

Saisons dans
lesquelles il
faut inocu-
ler.

ON regarde communément le printemps & l'automne comme les saisons les plus favorables à l'*inoculation*, parce que le temps y est plus tempéré qu'en été, ou en hiver : cependant il paroît qu'on devroit considérer que ces deux saisons sont en général les moins saines de toute l'année.

La meilleure préparation, ou disposition pour l'*inoculation*, est, très-certainement, que les malades soient auparavant dans le meilleur état de fanté. Or, j'ai toujours observé que les enfans, en particulier, sont plus malades vers la fin du printemps & de l'automne, que dans toute autre saison. En conséquence, je proposerois l'entrée de l'hiver, comme la saison la plus propre à l'*inoculation*, quoique, à tout égard, le printemps paroisse préférable.

Quel est
l'âge le plus
propre à
l'inocula-
tion.

L'âge le plus propre à cette opération, est entre trois & cinq ans. Mille circonstances fâcheuses, que nous ne pouvons détailler ici, accompagnent l'*inoculation* des enfans avant cet âge ; mais il ne faut pas la reculer beaucoup au delà de cinq ans. (Une des plus fortes raisons est la pousse des *dents*, qui expose la vie des enfans depuis l'âge d'un an jusqu'à deux, & depuis celui de six à sept ans jusqu'à

& ne dit que ces seuls mots : Il faut *inoculer* tous ceux qui n'ont point eu la *petite-vérole*, ou personne.

Il seroit donc bien à désirer qu'on élevât, dans chaque ville, un Hôpital destiné à cette seule opération ; ou qu'on employât quelques uns des moyens que l'Auteur propose dans ce Chapitre, depuis la page 240 jusqu'à celle 251 ; ou qu'enfin chacun se déterminât à *inoculer* soi-même ses enfans.

jusqu'à huit, comme nous le ferons voir, Tom. IV, Chap. LI, § XI). A mesure que les fibres acquièrent plus de force, plus de rigidité, & que les enfans se nourrissent d'*alimens* plus grossiers, la *petite-vérole* devient plus dangereuse.

La *constitution* foible & malade des enfans, n'est pas une raison pour empêcher de les *inoculer*. La constitution foible & malade n'est pas une raison pour empêcher d'inoculer. Souvent cette opération change cette *constitution* & l'améliore; mais alors il faut choisir, pour *inoculer*, le temps où l'enfant se porte le mieux. Il faut toujours guérir les *Maladies accidentelles*, avant que d'entreprendre cette opération.

Il est, en général, nécessaire de régler la *diète* quelque temps avant que d'*inoculer*. Quelle doit être la diète des enfans avant l'inoculation. Cependant il paroît peu utile de changer la *diète* des enfans; leurs *alimens* étant ordinairement sains & sans apprêts, ne consistant qu'en *lait*, en *panade*, en bouillons légers, en pain, en racines *adoucissantes*, en viandes blanches, &c., comme nous l'avons prescrit, Tom. I, Chap. I, § III, qui traite des *alimens* des enfans.

Mais les enfans qui sont accoutumés à un régime *échauffant*, qui sont d'un *tempérament* fort, qui abondent en humeurs viciées, doivent être mis à l'usage d'une *diète* légère, avant d'être *inoculés*. Leurs *alimens* seront de qualité *rafratchissante*; leur boisson sera du *petit-lait*, du *lait de beurre*, &c.

Nous n'avons pas d'autres *remèdes* à recommander pour préparer, que deux ou trois *purgations* douces, que l'on proportionnera à l'âge & à la force du malade. Il faut purger deux ou trois fois avant d'inoculer.

Le succès de l'*Inoculateur* dépend moins de la préparation du malade, que de la manière dont il se conduit pendant l'*inoculation*. Tout ce qu'il a à faire, est de tenir le malade fraîchement, &

D'où dépend le succès de l'inoculateur.

de lui rendre le ventre libre, afin que la *fièvre* se maintienne à un degré modéré, & que l'*éruption* soit moins abondante.

Il n'y a pas de danger que les boutons soient en petite quantité.

En quoi consiste le grand secret de l'inoculation.

Il n'y a point de danger à craindre, lorsque les *pustules* sont en petite quantité : le nombre en est, pour l'ordinaire, proportionné à la *fièvre* qui précède & qui accompagne l'*éruption*.

Le grand secret de l'*inoculation* consiste donc à régler la *fièvre éruptive*, qu'on peut, en général, tenir dans le degré convenable, au moyen des préceptes donnés ci-dessus, § I, Art. IV de ce Chap., pag. 210 & suiv. de ce Vol.

ARTICLE V.

Traitement qu'il faut employer pendant l'Inoculation.

Le même que pendant la petite-vérole naturelle.

On doit suivre, pendant la *petite-vérole artificielle*, le même régime que pendant la *petite-vérole naturelle*. Le malade doit être tenu fraîchement ; la *diète* doit être légère & la boisson *délayante*. S'il paroïssoit quelques *symptômes* fâcheux, ce qui arrive rarement, il faut les traiter de la même manière que dans la *petite-vérole naturelle*. Il ne faut jamais s'écarter de ce précepte, exposé, § I, Art. III & IV de ce Chap., depuis la pag. 203 jusqu'à la pag. 228 de ce Vol.

Importance des purgatifs après l'inoculation.

Les *purgatifs* ne sont pas moins nécessaires après la *petite vérole inoculée*, qu'après la *petite-vérole naturelle*. On ne doit s'en dispenser dans aucun cas (20).

(20) Nous demandons grâce pour l'étendue des notes de ce Paragraphe ; & nous avons des preuves trop certaines de l'indulgence du public, pour ne pas nous flatter qu'il voudra bien nous pardonner, en faveur de l'import-